

cirli

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

CAHIERS
IVOIRIENS DE
RECHERCHE
LINGUISTIQUE



NUMERO 46



1er Semestre - Juin 2019

Revue Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)

Editeur : INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

08 BP 887 ABIDJAN 08 Côte d'Ivoire

ilacirl.ufhb@gmail.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

KOUAME Koi Jean-Martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Responsable :

KOUADIO N'Guessan Jérémie (UFHB, Côte d'Ivoire)

Membres :

CAPO Hounkpati B. Christophe (UAC, Bénin)
[Sû-tôg-nooma] KABORE Raphaël (Sorbonne nouvelle-Paris 3, France)
KEDREBEOGO Gérard (CNRST/INSS, Burkina Faso)
GBETO Flavien (UAC, Bénin) GADOU Henri (UFHB, Côte d'Ivoire)
ABOLOU Camille (UAO, Côte d'Ivoire)
SILUE Sassongo Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)
ABO Justin (UFHB, Côte d'Ivoire)
BOHUI Hilaire (UFHB, Côte d'Ivoire)
AYEWA Noël (UFHB, Côte d'Ivoire)
BOGNY Yapo Joseph (UFHB, Côte d'Ivoire)
ABOA Abia Alain Laurent (UFHB, Côte d'Ivoire)
LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, (UFHB, Côte d'Ivoire)
KOUAME Koia Jean Martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef :

KAKOU Foba Antoine (UFHB, Côte d'Ivoire)

Membres :

HOUMEGA Munseu Alida (UFHB, Côte d'Ivoire)
ASSANVO Amoikon Dyhie (UFHB, Côte d'Ivoire)
KOUADIO Pierre Adou Kouakou (UFHB, Côte d'Ivoire)
N'GORAN Kouakou Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)
NIAMIEN N'Da Tanoa Christiane (UFHB, Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Kouassi Akpan Désiré (UFHB, Côte d'Ivoire)
MBOLI Jean Claude (UFHB, Côte d'Ivoire)

© ILA 2019

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés
y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous les pays
Imprimé par le Centre Reprographique de l'Enseignement Supérieur
d'après documents fournis "bons à reproduire"

Dépôt légal n°198901-04-88

ISSN 2520-954X

SOMMAIRE

		<i>Page</i>
01	ABO Lasme Clémence	<i>05-18</i>
	Les emprunts et création lexicale de l'avikam : analyse morphophonologique	
02	EKOU Williams Jacob	<i>19-30</i>
	Análisis contrastivo del proceso de lexicalización en la formación de palabras en español y en agni morofué	
03	KAKOU Foba Antoine	<i>31-44</i>
	La structure interne des NP anthroponymes proverbiaux de l'agni : une analyse morphosyntaxique et sémantique	
04	KOFFI Adjoua Béatrice	<i>45-58</i>
	Négation et mots-n en baoulé avec quelques éléments de comparaison en agni indénié et en akyé	
05	KOFFI Koffi, N'GUESSAN Konan Bertiel & KOUASSI Kan Guillaume	<i>59-70</i>
	La négation en ébrié	
06	N'GUESSAN Amenan Martiale	<i>71-90</i>
	Acquisition du ton dans une langue kwa : cas du locuteur natif abron de 1 à 3 ans	
07	N'GUESSAN Amenan Martiale, COULIBALY Tenin & AMON Chépo Ariane Lisette	<i>91-110</i>
	Des aptitudes innées à l'acquisition tonale : cas du pré-langage abron	

Revue Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)

Éditeur : INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

08 BP 887 ABIDJAN 08 Côte d'Ivoire

ilacirl.ufhb@gmail.com

ISSN 2520-954X

Les emprunts et création lexicale de l'avikam : analyse morphophonologique

ABO Lasme Yei Clémence
Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Cet article se focalise sur l'emprunt et la création lexicale en avikam, langue kwa de Côte d'Ivoire. Il a pour but de montrer que la langue, pour enrichir son lexique utilise les procédés d'emprunts et de création lexicale. Cependant, pour intégrer ces nouveaux concepts dans le lexique avikam, plusieurs procédés sont mis en exergue. Ces différents procédés mettent en évidence diverses structures phonologiques (l'emprunt) et morphologiques (la création lexicale). En ce qui concerne l'analyse phonologique, il est question de : l'aphérèse, la paragoge, la prothèse, la prothèse et la Paragoge, L'adaptation et La copie. Quant à la morphologie, elle fait usage de la composition, de la postposition, de l'élargissement de sens, des idéophones et des onomatopées. Cette étude décrit, dans une approche générative, le système phonologique et morphologique des emprunts et de la création lexicale de l'avikam.

Mots clés : emprunt, création lexicale, lexique, phonologie, morphologie.

Abstract: This article focuses on borrowing and lexical creation in avikam, kwa language of Ivory Coast. It aims to show that the language, to enrich its lexicon uses borrowing processes and lexical creation. However, to integrate these new concepts in the avikam lexicon, several processes are highlighted. These different processes highlight various phonological (borrowing) and morphological structures (lexical creation). Regarding the phonological analysis, it is a question of: apheresis, paragoge, prosthesis, prosthesis and Paragoge, adaptation and copying. As for morphology, it makes use of composition, postposition, expansion of meaning, ideophones and onomatopoeia. This study describes, in a generative approach, the phonological and morphological system of borrowings and the lexical creation of avikam.

Keywords: borrowing, lexical creation, lexicon, phonology, morphology.

Introduction

Cet article porte sur l'emprunt et la création lexicale en avikam, langue kwa de Côte d'Ivoire. Il se donne pour objectif d'analyser les emprunts lexicaux, ainsi que les procédés de création lexicale en avikam. En effet, dans un contexte plurilingue comme celui de la Côte d'Ivoire, il existe le phénomène de contact de langues. Une de ses conséquences est le recours à l'emprunt ou à la création lexicale. Les locuteurs d'une langue peuvent être confrontés à une situation face à laquelle ils ont besoin de nommer une réalité qui leur est nouvelle. Dans un tel cas, ces derniers font le choix de la création lexicale ou de l'emprunt. L'avikam, langue kwa de Côte d'Ivoire n'est pas en reste. En parcourant le lexique de ce parler, on fait le constat de lexèmes qui ont pour origine d'autres langues, notamment des langues indoeuropéennes et ivoiriennes. Cependant, pour

intégrer ces nouveaux concepts dans le lexique avikam, plusieurs procédés sont mis en exergue.

Cette présente étude aborde la question de l'adaptation de ces items en avikam. L'intégration des concepts d'emprunt et de création lexicale mettent en évidence diverses structures phonologiques (l'emprunt) et morphologiques (la création lexicale). En ce qui concerne l'analyse phonologique, il est question de : l'aphérèse, la paragoge, la prothèse, la prothèse et la Paragoge, L'adaptation et La copie. Quant à la morphologie, elle fait usage de la composition, de la postposition, de l'élargissement de sens, des idéophones et des onomatopées.

Toutes ces analyses vérifieront que la langue, pour enrichir son lexique utilise les procédés d'emprunts et de création lexicale.

0.1 Cadre théorique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la linguistique générative. Deux théories sont utilisées pour conduire cette étude. Il s'agit de la Théorie des Contraintes et Stratégie de Réparation (TCSR) élaborée par Carole (1993) et de la morphologie générative élaborée par N. Chomsky (1957). La première citée permettra de comprendre le fonctionnement de l'emprunt lexical. En effet, selon K. Y. Kouassi et K. E. Adjoumani cette théorie stipule que :

Lorsqu'une unité segmentale de la langue empruntée est mal formée, elle doit être réparée lors de son insertion dans la langue réceptrice. Elle est régie par trois (3) principes qui sont : le principe de minimalité, le principe de préservation et le principe de tolérance limitée ou seuil de tolérance.

K. Y. Kouassi et K. E. Adjoumani (2018)

Quant à la seconde, elle sera abordée dans la perspective de la création lexicale. Dans cette perspective, l'explication des faits de langue sera ancrée sur les propositions descriptives de Selkirk (1982). En effet, l'auteur exprime la formation des mots d'une langue aussi bien par dérivation que par composition. Mais dans le cadre de cette étude, nous allons opter pour la composition. La base des représentations des unités lexicales est la théorie X-barre. Elle (la théorie) rend compte de l'architecture interne des syntagmes et selon cette théorie tout syntagme est la projection maximale d'une tête. Aussi, un constituant ne peut assumer de fonction grammaticale que s'il a atteint le niveau de projection maximale. Toujours dans cette même optique, Andredou (2017) montre que « tout comme en syntaxe, il existe en morphologie des règles de structuration des mots qui permettent de dériver autant de mots construits que peut permettre une langue ».

0.2 Cadre méthodologique

En vue d'obtenir des résultats probants, un travail méthodique devait se faire. La présente étude s'est faite par le recueil des données en avikam et dans les autres langues mises en relief. Les données ont été vérifiées avec de nombreux informateurs pour assurer le maximum de cohérence. En plus des données sur le terrain, nous avons eu recours aux livres, aux dictionnaires, aux thèses et aux articles pour la constitution du corpus. Ce travail est mené pour rendre compte des procédés utilisés par la langue pour nommer les réalités qui leur est nouvelle.

Avant d'aborder l'application effective de nos données linguistiques, il importe, pour clore ce contact introductif avec notre sujet d'étude, d'en présenter l'hypothèse de recherche.

0.3 Hypothèse de recherche

L'hypothèse formulée dans cette étude peut être perçue de deux manières. La première est qu'il existe dans la base lexicale de l'avikam des items qui sont dits d'emprunts ou de créations lexicales. Quant à la deuxième, elle s'appuie sur le fait que cette langue présente dans ces domaines des formations particulières qui la différencie des autres langues. Cependant, pour la vérification de celle-ci, il est évident qu'une meilleure connaissance de ces concepts s'impose.

1. Généralité

Selon B. G. Gondo (2015), l'emprunt désigne « le processus phonologique consistant à introduire dans une langue un mot venu d'une autre langue dite langue étrangère ». Il partage l'idée de G. D. M. Dominique (2005, p. 26) qui définit l'emprunt « comme un processus par lequel une langue accueille directement un élément d'une autre langue ». Aussi, l'emprunt est défini comme une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans la traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxique, phonétiques et prosodiques de sa langue (dite « langue d'accueil »). Chaque langue est ainsi composée de mots « autochtones », qu'elle a créé ou hérité de ses racines, ou de mots « allogènes » (i.e. Empruntés à d'autres langues). La plupart des noms empruntés sont dus au fait que ces réalités ne sont pas courantes dans la langue.

Au-delà de l'emprunt, le locuteur peut faire le choix de la création lexicale. Celle-ci est perçue comme un moyen par lequel on désigne les réalités venues d'une langue étrangère en fonction de leur « utilité » ou des « sons produits » dans la langue d'accueil.

2. Les emprunts

Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer dans son lexique, une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté est lui-même qualifié d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues.

J. Dubois et Al (2002, p. 177).

B. Gondo (2014) qualifie ce phénomène d'emprunt direct en ce sens que « la langue d'accueil peut copier directement et phonétiquement les mots de la langue dite étrangère ». Le lexique emprunté aux langues européennes subit des modifications, ces changements sont d'ordre phonétique, phonologique et même morphologique. Observons ces faits qui suivent :

2.1. Les faits

L'avikam a intégré dans son lexique des lexèmes provenant du français, de l'anglais et de certaines langues ivoiriennes. Soit les unités lexicales ci-après :

- **Emprunt au français**

(1)

français	avikam	glose
dòktør	dòktér	« docteur »
otomobil	tómóbíl	« automobile »
tabl	tóblì	« table »
fenetr	fènétrè	« fenêtre »
sykr	àzígrí	« sucre »
gojav	gòjavrò	« goyave »
tomat	tómátì	« tomate »

- **Emprunt à l'anglais**

(2):

Anglais	avikam	glose
Glass [gla:s]	grâsè	« verre »
watch [waʃ]	wákè	« montre »
bag [bæg]	bàgì	« sac »
do [du:]	dú	« faire »
belt [belt]	bétò	« ceinture »
mango ['mængeʊ]	ámágó	« mangue »

- **Emprunt au dida ou bété**

(3):

Bété	avikam	glose
[sáká]	sáká	« riz »

- **Emprunt au dioula**

(4)

Dioula	avikam	glose
srákà	srákà	« sacrifice »
sé-bè	sé-bè	« gri-gri »

Les items répertoriés ci-dessus montrent que la langue avikam a emprunté aux langues européennes comme aux langues locales. Dans leur expression, nous remarquons que ces items subissent des variations observées dans la langue emprunteuse. Ce constat est plus visible au niveau des langues indoeuropéennes. Ces analyses ci-dessous permettront de comprendre ces changements.

2.2 Les analyses

L'emprunt peut admettre des changements. Ces changements sont d'ordre phonologique, phonétique et morphologique. Notons que les processus sont plus liés à l'ajout d'une voyelle à la fin ou au début des mots. Le phénomène d'aphérèse n'est pas affluant dans la langue. Aussi, on observe le phénomène de la copie. Il est constaté une variation phonémique à l'intérieur des emprunts. En clair, il faut noter que les processus de réparation opérés dans la langue réceptrice font référence à l'aphérèse, la Paragoge, la prothèse, la prothèse et la Paragoge, l'adaptation et la copie.

➤ *L'aphérèse*

Le mot emprunté peut être affecté d'un processus d'aphérèse qui selon J. Dubois et Al (2002, p. 43) consiste à « la chute d'une ou plusieurs syllabes en début de mots ». En avikam, le processus d'aphérèse affecte le phonème vocalique /o/ en début des emprunts d'une langue étrangère. Un seul exemple est présenté. Le processus d'aphérèse est illustré en (4).

(4)

français	avikam	glose
otomobil	tómóbíl	« automobile »

Phonologiquement, en (4), le mot de la langue étrangère est accepté en avikam par omission de la voyelle « o » à l'initiale. Par conséquent, la langue d'accueil n'accepte pas de voyelle « o » à l'initiale de l'emprunt puisque ces morphèmes

de classe sont : *e, ε, ε̃, a, ã*. Aussi, le principe de préservation est respecté dans ce cas. En effet, le postulat de ce principe est que l'information segmentale de la langue réceptrice est réparée avec une préservation maximale. Autrement dit, la structure syllabique de la langue cible est préservée dans la langue emprunteuse, mais avec une élision de la voyelle initiale dans cette dernière.

➤ *La Paragoge*

La paragoge, ou l'épithèse est définie selon J. Dubois et Al (2002, p. 342) comme « le phénomène qui consiste à ajouter un phonème non étymologique à la fin d'un mot ». La paragoge est fréquente en avikam dans l'assimilation des mots étrangers se terminant par une consonne.

(5)

	français/anglais	avikam	glose
a.	tabl	tóbli	« table »
b.	fenêtr	fènétrè	« fenêtre »
c.	gojav	gojàvrò	« goyave »
d.	tomat	tómátì	« tomate »
e.	glass	grâsè	« verre »
f.	watch	wákè	« montre »
g.	bag	bàgì	« sac »
h.	belt	bétò	« ceinture »

Lorsque le lexème emprunté se termine phonétiquement par une syllabe fermée, l'avikam l'adapte à sa structure syllabique ouverte en y ajoutant une voyelle finale. Elle est comprise dans l'ensemble {i, e, o, õ}. Le choix de la voyelle finale est sélectif puisqu'il respecte l'harmonie de l'atérité (Cf. (5a, d, e, f, g, h)) et de l'arrondissement (Cf. (5b, c)). L'insertion de ces items obéit au principe d'harmonie dans la langue avikam. Ici, le principe de préservation est manifesté par l'ajout d'une voyelle finale dans la langue emprunteuse.

➤ *La prothèse*

On appelle prothèse le développement, à l'initiale d'un mot, d'un élément non étymologique. La prothèse est moins fréquente en avikam dans l'assimilation des mots étrangers J. Dubois et Al (2002, p. 388).

(6)

Anglais	avikam	glose
mago	ámágó	« mangue »

Toujours, lorsque le lexème emprunté commence souvent par une consonne, l'avikam l'adapte à sa structure à classe nominale en y ajoutant une voyelle

initiale. Cette unité vocalique initiale est centrale. C'est la voyelle [a]. Elle précède toutes les voyelles de la syllabe qui suit. Aussi, on observe le même principe de préservation minimale des syllabes dans la langue emprunteuse mais avec une adjonction dans cette dernière.

➤ *La prothèse et la Paragoge*

Il peut arriver que la langue avikam en adaptant l'item étranger ajoute simultanément un préfixe et un suffixe à ce lexème. Observons l'item suivant :

(7)

français	avikam	glose
sykr	àzigrí	« sucre »

L'avikam adapte l'item à sa structure à classe nominale en y ajoutant une voyelle initiale, la voyelle centrale [a]. Aussi, la langue l'adapte à sa structure syllabique ouverte en y ajoutant une voyelle finale, le son [i].

➤ *L'adaptation*

Bien souvent, la langue emprunteuse ne possède pas le même phonétisme que la langue source. Dans ce cas, il y a une adaptation phonétique (ou même syllabique). Elle consiste en l'utilisation par la langue qui emprunte d'un son proche du phonème de l'autre langue.

(8)

français/anglais/bété	avikam	glose
dòktør	dòktér	« docteur »
sykr	àzigrí	« sucre »
watch [wɑʃ]	wákè	« montre »
sáká	sáká	« riz »

Lorsqu'une voyelle ou une consonne n'existe pas dans son système phonétique, l'avikam fait usage d'un son qu'il possède et qui lui est assez proche. Dans **dòktér** issu de **dòktør** du français, le son [ɛ] remplace [œ] qui n'existe pas en avikam. Les segments [i], [z] dans **àzigrí** « sucre » et [a] dans **sáká** « riz » sont les sons avikam assez proches de [y], [s] et [ʌ] des mots français **sykr** « sucre » et bété **sáká** « riz ». De même, la consonne [k] dans **wákè** « montre » est un son avikam assez proche de [ʃ] du mot anglais **watch** « montre ». Ce phénomène d'adaptation respecte le principe de minimalité en ce sens qu'il exige qu'une stratégie de réparation doit s'appliquer de façon « minimale » et implique le moins de processus possibles.

➤ *La copie*

L'emprunt est une simple copie lorsqu'il ne modifie pas les mots de la langue étrangère. Cet emprunt prend en compte l'aspect phonétique et est illustré en (9).

(9)	anglais/dioula	avikam	glose
	do [du:]	dú	« faire »
	srákà	srákà	« sacrifice »
	sé-bè	sé-bè	« gri-gri »

Certains faits linguistiques et culturels renvoient à analyser des lexèmes de l'avikam comme des emprunts à des langues locales ivoiriennes. C'est le cas de ces items ci-dessus. Au niveau culturel, il a été observé que ces réalités n'existent pas en avikam. Donc, ces items ne peuvent être que des emprunts.

Les substantifs **srákà** et **sé-bè**, observés en avikam, sont aussi utilisés dans une langue mandée nord à savoir le dioula. Ceux-ci désignent respectivement les référents « sacrifice » et « gri-gri ». Or, culturellement ces réalités sont plus proches du peuple Dioula que celles des avikam.

Au-delà de l'emprunt, la langue peut utiliser un autre procédé d'enrichissement lexical qui est la création lexicale.

3. La création lexicale

La création lexicale est un processus fréquent en avikam. En effet, ce processus consiste à désigner les objets venus d'une langue étrangère en fonction de leur « utilité » ou des « sons produits » dans la langue d'accueil. La création lexicale est illustrée en (10).

(10)	français	avikam
a-	télévision	« gájí kàròkò »
b-	école	« efrubá sù »
c-	oignon	« gájra »
d-	cloche	« kuńjó sù »
e-	huile	« eńu vucú »
f-	tomate boule	« tomatí bubà »
g-	coiffure	« ewú dwí »
h-	culture	« ebúté »
i-	parole de Dieu	« éfózu jòmrè »
j-	râpe	« grítà »
k-	Avion	« ezúvì djè »
l-	Taro (s):	« kòkò »

« Oignon »

d. / ézúvì èdjé / → [ézúvì djè]
 en haut voiture

« Avion »

Cette composition est une concaténation de deux unités de la même catégorie lexicale. L'observation du corpus en (11) démontre que les noms formés sont des composés ayant recours à deux critères essentiels. Le premier est caractérisé par la compacité morphologique. Les formants du mot composé entretiennent à ce titre un rapport qui n'admet pas l'incorporation d'un quelconque élément. Cette impossibilité d'insertion d'unité conjointe fait que les deux constituants du composé sont lexicalisés en une seule unité.

✓ **Nom+ adjectif**

Cette construction consiste à postposer un adjectif à un nom pour former un autre nom. Considérons les exemples suivants :

(12) a. / ènú èvúcú / → [ènú vúcú]
 Huile blanc « huile »

b. / tòmatì bubà / → [tòmatì bubà]
 Tomate boule « tomate boule »

Comme le montre l'énumération en (12), les adjectifs rencontrés dans ce domaine sont les adjectifs de couleur et de forme. Les termes **èvúcú** et **bubà** observé dans les items (12a) et (12b) renvoie à la nature de l'huile et de la tomate.

✓ **Nom + verbe**

Dans cette catégorie d'items composés, il est identifié des lexèmes qui se composent d'un substantif et d'un verbe. Le substantif précède le verbe. Ici l'item obtenu est un nom.

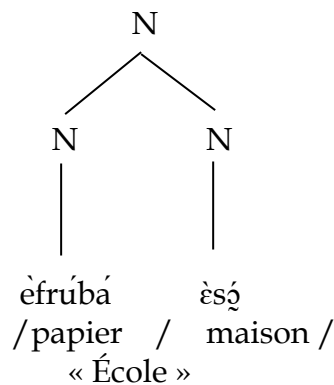
(13) a. / èwú dwí / → [èwú dwí]
 Cheveu faire « coiffure »

b. / èbú tǣ / → [èbútǣ]
 Brousse cultiver « culture »

c. / éfózù àjòmrè / → [éfózu jòmrè]
 Dieu prêcher « parole de Dieu »

Au niveau de ce type de composition, il n'y a pas trop de changement. Seulement il est perçu une élision de la voyelle initiale de l'item à droite en (c).

Aussi, les tons des verbes et des substantifs ne subissent aucun changement. Le sens qu'expriment les éléments constitutifs intervenant dans la composition renvoie à l'expression d'une seule et même réalité. Selon Scalise (1986), dans la suite N-N, l'élément de gauche (le nom) occupe une position de déterminé, en l'occurrence la place de tête nominale, le nom à droite assume une fonction de complément ou de modificateur, équivalant à la relation : Nom déterminé-Nom déterminant. Cependant, cette proposition n'est pas admise par la langue, car les composés font appel à l'ordre binaire Nom déterminant-Nom déterminé. En effet, contrairement à la proposition de Scalise, c'est le nom à droite qui est défini comme la tête nominale et celui à gauche occupe une fonction de complément (déterminant). En un mot, l'élément indexé est celui de droite et non celui de gauche. Par ricochet, la tête est à droite. Pour visualiser cette argumentation concernant l'ordre binaire observé, nous sommes amenés à nous référer au graphe qui suit :



3.2. La postposition

Ces items sont composés : d'un substantif et d'une postposition (Nom + Post). Ici le nom obtenu est un syntagme lexicalisé.

- (14) a. / écú émím / → [écóm]
Mer dans « Sud »
- b. / ësjá émím / → [ësjám]
Feu dans « enfer »
- c. / èbú émím / → [èbóm]
Brousse dans « champ »

Les exemples précédents exposent différents types de syntagmes formés à partir d'une postposition. On observe la présence du morphème du locatif qui

s'adjoint à un substantif pour former un autre substantif. Lors de l'adjonction de ces items, Angui et Abo (2018) démontrent que le morphème du locatif **émím** « dans » subit des mutations qui permettent d'avoir la forme fléchie [m] de cet item.

3.3 *Élargissement de sens*

Ce procédé permet de créer un nom en élargissant le sens du nom existant par rapport à un certain nombre de trait qu'il partage. En (15), le sens est élargi car la plante et la maladie ont un même effet sur le corps : la démangeaison.

- (15) **kokò**
 / tarot/
 « Hémorroïde »

3.4 *Création lexicale onomatopéique et idéophonique*

Cette notion se perçoit clairement avec la définition de N. J. Kouadio (1996), il définit l'idéophone « comme une représentation imagée d'une idée réalisée de façon sonore, un mot, souvent une onomatopée, qui décrit un prédicat, un qualificatif (...), par rapport à la manière, la couleur, le son, l'odeur, l'action ou l'état d'intensité ». En d'autres termes, il s'agit des formes qui, par les caractéristiques phonologiques particulièrement expressives de leurs signifiants, renvoient à une idée. L'avikam s'en sert pour créer des items en (16).

- (16)
- a. **grítà**
 / le bruit/
 « Râpe »

 - b. **sùkùsùkù**
 / le bruit/
 « Scie »

 - c. **plòmú**
 / l'immensité de l'action de la bombe/
 « Bombe »

En (16), les items sont dénommés par le bruit qu'émettent ces choses ou l'immensité de l'action de la chose en question.

Conclusion

Cette étude a montré sur la base des données empiriques comment l'avikam adopte les concepts d'emprunts et de création lexicale. Elle a permis de percevoir le niveau d'intégration de ces mots. Ainsi, l'intégration de ces concepts met en évidence diverses structures phonologiques (l'emprunt) et morphologiques (la création lexicale). S'agissant de l'emprunt, nous avons : l'aphérèse, la paragoge, la prothèse, la prothèse et la paragoge, l'adaptation et la copie. Ces modifications se sont réalisées au niveau vocalique, consonantique et syllabique. Cette analyse a également montré que les mots empruntés doivent être modifiés conformément aux principes de la Théorie des Contraintes et Stratégie de Réparation (TCSR). En ce qui concerne la création lexicale, il est question de : la composition, la postposition, l'élargissement de sens, l'onomatopée et l'idéophone. Malgré les différences relevées au niveau de ces procédés, on constate néanmoins qu'ils aboutissent à la même visée : l'enrichissement du stock lexical de la langue avikam.

Références bibliographiques

- ANDREDOU, Assouan Pierre, 2017, « Procédés de création lexicale et innovation lexicale en agni sanwi », Thèse unique de doctorat, Département des Sciences du Langage, Université Félix Houphouët Boigny.
- ANGUI, Koman Dénise et ABO, Lasme Clémence, 2018, « Existe-t-il une voyelle finale pour le morphème du locatif émim « dans » en avikam ? », ABILANG, UAO Bouaké.
- CAROLE, Paradis, 1993, « Historique de la notion de contrainte en phonologie générative » in *Langues et Linguistique*, n°19, pp.43-70.
- CHOMSKY, Noam, 1957, « Syntactic structures », Mouton.
- DUBOIS, Jean et Al., 2002, « Dictionnaire de linguistique », Paris : Larousse.
- GONDO, Bleu Gildas, 2014, « Etude phonologique et morphosyntaxique du Dan gblewo », Thèse unique de doctorat, Département des Sciences du Langage, Université Félix Houphouët Boigny.
- GREVISSE, Maurice, 1988, « Le bon usage », 12e édit. Paris : Duculot, p. 254.
- KOUADIO, N'Guessan Jérémie, 1996, « Le verbe bo en baoulé : un cas de polysémie verbale en rapport avec les données morphosyntaxiques et

sémantiques », In Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique, n°32, FLASH & ILA.

KOUASSI, Koffi Yeboua et ADJOU MANI, Kouadio Eric, 2018, « Les emprunts lexicaux du koulango à l'abron et au dioula : analyse phonologique », actes du premier colloque scientifique Tradhuc/ Afrilenguas, Universidad de Valladolid Universidad FHB de Cocody-Abidjan.

MARIE, Dominique Gaviard Dunand, 2005, les emprunts linguistiques. Recherche and innovation in language classroom, Ecole universitaire de tourisme de standard, université de Cantabrie, Encuentro, no 15, p.

SCALISE, Sergio, 1986, « Generative morphology », Foris Publication. Dordrecht Holland / Riverton-USA. 237p.

SELKIRK, Elisabeth, 1982, « The syntax of words », Cambridge Mass. MIT Press. 148p.